

Avis Des Résultats D'Adjudication N°03/2025

Conformément a la loi n°23/12 du 08/05/202, qui précise les règles générales liées aux marchés publics et le décret présidentiel n°15/247 du 16 /09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, **Le président de l'assemblée populaire communale de BOUARFA** informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'adjudication n°03/2025, parue dans les journaux quotidiens et nationaux suivant :

الأيام الجديدة - en date du 16/12/2025

_Le Géant Sportif en date du 16/12/2025

Relative au **Projet** :

OCTROI DE DROITS DE FRANCHISE D'EXPLOITATION DE QUATORZE (14) LOCAUX COMMERCIAUX (ANCIENNEMENT LOCAL PROFESSIONNEL ET D'ARTISAN) A LA CITE DRIOUECHE

Après l'ouverture des offres d'adjudication effectuée le 19/08/2025 Les résultats sont selon le tableau ci-après

N°	N° du Local	NOM ET PRENOM DU BENEFICIAIRE	MONTANT PROPOSE D'ADJUDICATION (DA)
01	15/79	INFRICTUEUSE	
02	16/79	INFRICTUEUSE	
03	17/79	DRIOUECHE ABDELKARIM	6.500,00
04	28/79	TOUIL YACINE	6.500,00
05	29/79	TOUIL YACINE	6.500,00
06	41/79	INFRICTUEUSE	
07	43/79	INFRICTUEUSE	
08	51/79	INFRICTUEUSE	
09	59/79	CHAOUATI OUASSILA	6.500,00
10	65/79	TOUMI AICHA	6.200,00
11	74/79	INFRICTUEUSE	
12	36/78	BELHARBI AHMAD ABDELKARIM	6.200,00
13	48/78	BEN HAZOUT AICHA	10.800,00
14	49/78	BEN NAIMA DJAMILA	9.100,00

Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de la commission communale d'évaluation des offres dans un délai de (10) jours à compter de la première parution de cet avis.

LE PRESIDENT DE L'APC